

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Département du Tarn

DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE PUYGOUZON

Séance du 22 septembre 2025

Nombre de membres :

Afférents au conseil municipal : 27.

En exercice : 27.

L'an deux mille vingt-cinq et le vingt-deux septembre à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur DUFOUR, Maire.

Qui ont pris part à la délibération : 24.

Date de la convocation : 15/09/2025

Présents : M. DUFOUR Thierry, MME CONDOMINES MAUREL Nadine (Procuration de MME TAMBORINI Christine), M. BOUCHON Christophe, M. De LAGARDE Vincent, MME BOUSQUET Audrey, M. HEIM Philippe, MME BENSETTI Nawel, M. KROL Alfred, MME BLANCO LIQUIÈRE Caroline, MME BONNET Céline, M. CACERES Philippe (Procuration de M. ANTOINE Gérard), MME COBOURG Monique, M. COSQUER Cyril, M. GAYRARD Alain, M. GOUTY Michel, M. GOZÉ Émile, M. JOUANY Claude (Procuration de M. TROUCHES Michel), MME LAGHZAOUI Nawal, MME MALAQUIN Hélène, M. PAULIN Samuel, MME VERGNES Brigitte.

Date d'affichage : 15/09/2025

Absents excusés : MME TAMBORINI Christine (Procuration à MME CONDOMINES MAUREL Nadine), M. ANTOINE Gérard (Procuration à M. CACERES Philippe), M. TROUCHES Michel (Procuration à M. JOUANY Claude).

Absents : M. BAYLE Nicolas, MME DUBOIS Océane, M. ROYER Jacques

Secrétaire : MME LAGHZAOUI Nawal.

N° DEL2025-45: Admission en non-valeur de titres recettes des années 2022, 2023 et 2024 pour un montant total de 5 007,91€.

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que le Trésorier, par courrier explicatif du 25 juillet 2025, demande que soient admises en non-valeur des sommes qu'il est dans l'impossibilité de recouvrer.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, **à l'unanimité** :

- **DÉCIDE** de statuer sur l'admission en non-valeur des titres de recettes suivants :

BUDGET COMMUNAL 2022 :

N° de la pièce	Nom du redevable	Montant	Objet
T-596	SAMMY PARK LJ	1 038,44€	Taxe Locale Publicité Extérieure

BUDGET COMMUNAL 2023 :

N° de la pièce	Nom du redevable	Montant	Objet
T-232	SAMMY PARK LJ	1 294,06€	Taxe Locale Publicité Extérieure
T-351	PB AUTOMOBILES	418,24 €	Taxe Locale Publicité Extérieure
T-407	KY-CO DISTRIBUTION	982,80€	Taxe Locale Publicité Extérieure

BUDGET COMMUNAL 2024 :

N° de la pièce	Nom du redevable	Montant	Objet
T-443	PARAMAT MEDICAL	847,94€	Taxe Locale Publicité Extérieure
T-466	2A VERANDAS ALBI	426,43€	Taxe Locale Publicité Extérieure

- DIT que le montant total de ces titres de recettes s’élève à 5 007,91€
- DIT que les crédits sont inscrits en dépenses au budget de l’exercice en cours de la commune.

*Ainsi délibéré, les jour, mois et an susdits
Pour extrait conforme*

La secrétaire de séance

Nawal LAGHZAQUI



Le Maire

Thierry DUFOUR


